

COMMUNIQUÉ - Le 18 octobre 2013.

La Député Européenne Sabine WILLS a posé une question écrite sur le Lyon-Turin à Siim KALLAS à l'occasion des journées TEN-T de Tallinn dont le texte est le suivant :

« *Mauvaise gestion du Projet Prioritaire TEN-T n. 6*

Etant donné que:

- *M. P. Comastri Directeur Général de LTF, société chargée de réaliser les travaux de reconnaissance du Projet prioritaire n. 6 et M. W. Benedetto Directeur des Travaux de LTF ont été condamnés pour trucage d'appel d'offres, par le Tribunal Ordinaire de Turin respectivement à huit mois et un an de prison et que les écoutes téléphoniques montrent que M. P. Comastri ait soustrait des documents à la justice italienne en les transmettant au siège de LTF à Chambéry, et que il est resté à son poste jusqu'en 2011 avec pouvoir de passer des marchés jusqu'à 10million €;*
- *Les sociétés Italcoge et Martina Srl, sous traitantes de LTF, ont été mises en liquidation judiciaire pour banqueroute frauduleuse et répertoriées comme liées à la Ndrangheta organisation criminelle italienne;*
- *La société Pato Perforazioni, présente et active sur le chantier de La Maddalena, en avril 2013 a perdu son attestation anti-mafia, obligatoire pour opérer sur les chantiers italiens, suite à une décision préfectorale;*
- *Au bilan annuel LTF déclare un coût des investissements mobiliers et informatiques par salarié 4,04 fois supérieur pour les sous-traitants en Italie qu'en France et comptabilise le cout d'un prêt de 7,545 million €, accordé pendant 5 ans, comme avance pour travaux en cours, tandis qu'il n'y a aucun travail en cours;*
- *LTF a présenté le coût d'une nouvelle galerie entre les pieds des descenderies de La Praz et Saint-Martin-La Porte comme « reconnaissance géologique » tandis que s'agissait d'une part du tunnel final, comme révélée par la presse en avril 2012, avec préjudice donc à l'appel d'offre et aux Etats membres pour 200 million €;*
- *Mme Lorenzetti, Présidente de Italferr, subsidiaire d'ingénierie des Chemins de Fer italiennes et fournisseur de LTF vient d'être arrêtée en Italie pour corruption, association de malfaiteurs et abus de pouvoir;*
- *L'accord France-Italie du 30.1.2012 a allongé la section commune du tunnel transfrontalier de Saint-Jean-de-Maurienne à Bussoleno de plus de 33 km jusqu'à Laissaud ajoutant les tunnels de Belledonne et Glandon;*

Que mesures la Commission envisage d'adopter pour:

- *s'assurer avec la coopération des Etats membres que la mafia ou autre organisation criminelle ne profite illicitement des financements européens et que tout sous-traitant ne soit pas infiltré par ces organisations?*
- *que le financement de L'UE soit clairement adressé au seul tunnel de base indivisible identifié comme trajet transfrontalier et que son éligibilité dans le futur réponde aux définitions du nouveau Règlement TEN-T ? »*

**Les opposants au Lyon Turin organisent un point presse
au cours duquel ils présenteront le recours en annulation
de la déclaration d'utilité publique,**

le 21 octobre 2013 à 10h30

à LYON

8, rue Jean Sarrazin

69008 Lyon

Espace SARRAZIN

Contact Presse:

Daniel IBANEZ 06 07 74 10 17 contact@lesmollettes.eu / Olivier CABANEL 06 09 85 87 39 olivier.cabanel@yahoo.fr

<http://lyonturin.eu/>